

Souhaitez-vous faire des économies sur votre facture d'eau ?

Découvrez cette ressource.

Les résidents peuvent bénéficier d'une **réduction de 15 à 65 USD** sur leur facture d'eau mensuelle. Nous (le gouvernement du District de Columbia) offrons cette remise aux résidents, en réduisant les frais et le tarif qui vous est facturé pour l'eau que vous utilisez. Votre remise est calculée en fonction des revenus de votre foyer. Pour continuer à bénéficier de l'aide, vous devez renouveler votre demande au mois de septembre de chaque année.

Ce programme, baptisé Clean Rivers Impervious Area Charge (CRIAC) Residential Relief Program (Programme de secours aux résidents du CRIAC), est offert par le Department of Energy and Environment (Service de l'énergie et de l'environnement).

Vérifiez votre admissibilité.

Vous êtes admissible si **toutes** les affirmations ci-dessous sont vraies :

- Vous vivez dans le District de Columbia.
- Votre nom ou le nom d'une personne de votre foyer est indiqué sur votre facture de DC Water. Si ce n'est pas le cas, vous devez être en mesure de montrer qu'une personne dans votre foyer est propriétaire de votre domicile ou est responsable du paiement de la facture DC Water de votre domicile.

Et si **l'une** de ces affirmations est vraie :

- Votre foyer reçoit le soutien d'au moins l'un des programmes suivants : Supplemental Nutrition Assistance Program (Programme complémentaire d'aide à l'alimentation, [SNAP]), Temporary Assistance for Needy Families (Assistance temporaire pour les familles défavorisées, [TANF]), ou Supplemental Security Income (Revenu de sécurité complémentaire, [SSI]) ; **ou**

- Le revenu brut annuel de votre foyer (votre revenu avant le paiement des impôts), est inférieur ou égal aux limites basées sur la taille de votre foyer. Pour calculer le revenu de votre foyer, additionnez les sommes gagnées par les adultes vivant avec vous. Ajoutez ensuite les montants que toute personne avec laquelle vous vivez, y compris les enfants de moins de 18 ans, reçoit de la sécurité sociale, du chômage, de l'aide à l'enfance ou des paiements de pension. Utilisez le tableau ci-dessous pour vérifier.

| Taille du foyer (nombre de personnes vivant avec vous) | Revenu maximum du foyer pour obtenir ~ 65 USD de réduction chaque mois | Revenu maximum du foyer pour obtenir ~ 45 USD de réduction chaque mois | Revenu maximum du foyer pour obtenir ~ 15 USD de réduction chaque mois |
|--|--|--|--|
| 1 | 37 575 USD | 70 600 USD | 88 200 USD |
| 2 | 49 137 USD | 80 650 USD | 100 800 USD |
| 3 | 60 698 USD | 90 750 USD | 113 400 USD |
| 4 | 72 260 USD | 100 800 USD | 126 000 USD |
| 5 | 83 822 USD | 110 900 USD | 126 000 USD |
| 6 | 95 383 USD | 121 000 USD | 126 000 USD |
| 7 | 97 551 USD | 126 000 USD | 126 000 USD |
| 8 | 99 719 USD | 126 000 USD | 126 000 USD |

Faire une demande.

Réunissez les documents suivants **pour vous et pour chaque personne de votre foyer**. Au moins un de vos documents doit indiquer votre nom complet et votre adresse dans le District de Columbia, afin de montrer que vous vivez dans le District de Columbia. Selon la manière dont vous faites votre demande, vous devrez peut-être faire des copies ou numériser vos documents.

- Pièces d'identité avec photo (telles qu'un permis de conduire)
- Cartes de sécurité sociale ou numéros d'inscription au registre des étrangers
- Factures d'eau les plus récentes
- Fiches de paie, relevés de sécurité sociale, relevés de retraite, relevés de prestations de chômage, relevés d'allocations de soutien pour enfants et/ou déclarations fiscales récents (seuls les documents qui s'appliquent à votre situation sont nécessaires)

Choisissez l'une de ces options pour faire votre demande en ligne, par e-mail ou par courrier :

- Remplissez **la demande en ligne**. Pour commencer, il vous sera demandé de créer un identifiant de connexion. Sélectionnez le programme de secours aux résidents du Clean Rivers Impervious Area Charge (CRIAC) qui vous intéresse. Vous devrez télécharger dans la demande des photos ou des versions numérisées de vos documents.
- Pour faire votre demande par e-mail, envoyez votre **demande au format PDF** remplie, par e-mail à l'adresse criac.residential@dc.gov. Vous devrez joindre à l'e-mail des photos ou des versions numérisées de vos documents.
- Pour faire votre demande par courrier, imprimez et envoyez votre **demande sur papier** remplie accompagnée des copies de vos documents à l'adresse ci-dessous. Si vous ne pouvez pas imprimer la demande, vous pouvez appeler le 311 à tout moment pour nous demander de vous envoyer un formulaire de demande par courrier. Vous devrez effectuer des copies de vos documents. Veuillez ne pas envoyer d'originaux.

Attn: CRIAC Residential Relief Program
The Department of Energy & Environment
1200 First Street NE, 5th Floor
Washington, DC 20002

Vous pouvez faire la demande à tout moment.

Obtenir plus d'informations.

Que se passera-t-il une fois ma demande effectuée ?

1. Nous (le gouvernement du District de Columbia) vous dirons si votre demande a été acceptée en personne, par téléphone ou par e-mail dans les deux jours ouvrables suivant votre candidature. À ce moment, nous vous informerons du montant de la remise que vous recevrez. Vous pouvez également appeler le 311 pour obtenir des informations sur votre demande.
2. Vous verrez la remise sur votre facture DC Water dans les deux cycles de facturation suivant le moment où vous avez fait votre demande (environ deux mois après). La remise couvrira les frais à partir du jour où vous avez fait votre demande.

Si votre demande n'est pas acceptée(e), nous vous en informerons par téléphone ou par e-mail dans les deux jours ouvrables suivant votre demande. Dans le même temps, nous vous expliquerons comment faire appel de notre décision si vous pensez que nous avons fait une erreur. Vous pouvez également appeler le 311 pour obtenir des informations sur votre demande.

Tous les demandeurs admissibles bénéficient-ils de la remise ?

Non, le financement est disponible sur la base du premier arrivé, premier servi. Ce programme a été lancé en janvier 2019 ; par conséquent, nous ne savons pas combien de résidents vont demander ou recevoir des fonds.

Y a-t-il des exigences supplémentaires que je devrais connaître ?

Si vous souhaitez continuer à bénéficier d'une remise sur votre facture d'eau, vous devez renouveler votre demande à bénéficier du programme avant le mois d'octobre de chaque année. Si vous ne renouvelez pas votre demande avant octobre, votre aide s'arrêtera jusqu'à ce que vous fassiez une nouvelle demande. Au mois de septembre de chaque année, nous (le gouvernement du District de Columbia), vous enverrons une demande par courrier vous permettant de renouveler votre demande. Vous pouvez renouveler votre

demande en personne ou en ligne en suivant les instructions ci-dessus ou en nous renvoyant la demande papier par courrier à l'adresse :

The Department of Energy & Environment
1200 First Street NE, 5th Floor
Washington, DC 20002

Lorsque vous renouvelez votre demande, veuillez inclure des copies des pièces d'identité avec photo des personnes de votre foyer (comme un permis de conduire), des cartes de sécurité sociale ou des numéros d'inscription au registre des étrangers, ainsi que de la facture d'eau la plus récente. Vous aurez également besoin d'une preuve du revenu du foyer, qui pourrait inclure les fiches de paie les plus récentes, les relevés de sécurité sociale, les relevés de retraite, les relevés d'indemnités chômage, les relevés d'allocations pour enfants et/ou les déclarations fiscales des membres de votre foyer. Au moins un de vos documents doit indiquer votre nom complet et votre adresse dans le District de Columbia, afin de montrer que vous vivez dans le District de Columbia.

Qui dois-je contacter si j'ai des questions ?

Tout d'abord, consultez les questions fréquemment posées au bas de la page. Si vous avez encore des questions, veuillez contacter notre équipe Affordability and Efficiency (Abordabilité et Efficacité) au (202) 350-9649, du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 00. Alternativement, vous pouvez nous envoyer un e-mail à l'adresse criac.residential@dc.gov en indiquant dans la ligne d'objet « CRIAC Application Question ».

J'ai encore besoin d'aide concernant mes services publics. Que dois-je faire ?

Vous pouvez trouver des informations sur d'autres ressources susceptibles de vous aider sur notre page [des ressources concernant les services publics](#).

Foire Aux Questions :

Puis-je utiliser le programme de secours aux résident Clean Rivers Impervious Area Charge avec d'autres programmes de services publics ?

Oui. Lorsque vous faites votre demande, vous pouvez indiquer que vous souhaitez obtenir de l'aide pour réduire la consommation de chauffage et d'électricité de votre domicile, remplacer un appareil de chauffage ou de refroidissement en panne et/ou payer les services publics ; si votre demande est approuvée nous vous enverrons un e-mail dans les deux jours ouvrables expliquant comment faire une demande à ces programmes. En outre, si vous bénéficiez déjà d'une assistance pour les services publics, il se peut que vous ayez déjà été automatiquement inscrit(e) pour obtenir des remises sur votre facture d'eau. Vérifiez votre facture d'eau afin de voir si vous bénéficiez déjà de réductions.

Qu'est-ce qui détermine le montant de la remise reçue ?

La remise dépend de la taille de votre foyer et de votre revenu annuel brut, c'est-à-dire de votre revenu avant de payer les impôts.

J'ai du retard sur le paiement de ma facture d'eau en raison de la situation d'urgence sanitaire liée à la COVID-19. Puis-je obtenir une assistance supplémentaire pour éviter une coupure ?

Nous savons qu'il s'agit d'une période difficile pour de nombreux résidents. Si vous bénéficiez du programme de secours des frais du Clean Rivers Impervious Area Charge, vous pouvez également bénéficier d'un crédit pouvant aller jusqu'à 2 000 USD pour couvrir toute facture DC Water non payée pendant la situation d'urgence sanitaire liée au coronavirus (COVID-19) et 105 jours après la fin de la situation d'urgence. Nous appliquerons automatiquement ce crédit pour vous.

Ma facture d'eau n'est pas au nom d'une personne qui vit chez moi. Puis-je quand même faire une demande ?

Oui, vous pouvez quand même faire une demande. Si votre facture DC Water ne mentionne pas le nom d'un membre du foyer, vous devez inclure la preuve qu'une personne de votre foyer est propriétaire de votre maison ou fournir une copie du contrat de location qui indique qu'une personne de votre foyer est responsable du paiement de la facture DC Water de votre foyer.

Puis-je essayer de faire une nouvelle demande au programme si ma demande n'a pas été approuvée ?

Pour que votre demande de remise puisse être approuvée, votre revenu doit être inférieur ou égal aux limites basées sur la taille de votre foyer. Si vous faites une demande en personne ou en utilisant [la demande en ligne](#) et que par la suite les exigences de revenus changent, votre demande pourrait être examinée de nouveau. Si vous devenez admissible à ce moment-là, vous recevrez automatiquement la remise.

Je dirige une organisation à but non lucratif dans le District de Columbia. Pouvons-nous recevoir une réduction sur notre facture d'eau ?

Oui ! Vous pouvez être admissible à une remise sur votre facture d'eau dans le cadre du [Programme de secours aux organismes à but non lucratif du CRIAC](#). Suivez le lien pour en savoir plus sur la demande et les conditions d'admissibilité.

Mon foyer n'a aucun revenu. Comment puis-je le prouver ?

Si votre foyer n'a aucun revenu, vous pouvez **envoyer l'un de ces documents** avec votre demande :

- une [déclaration de revenu](#) notariée ;

- une capture d'écran de votre page « Profil de demandeur » sur le site Web du Department of Employment Services (Département des services à l'emploi, [DOES]) montrant que votre « solde » est égal à zéro (**voir l'exemple**) ;
- une lettre récente de votre ancien employeur indiquant que vous ne travaillez plus chez lui (si vous avez perdu votre emploi mais ne recevez pas encore d'indemnités de chômage de la part du DOES) ; **OU**
- une lettre récente de la District of Columbia Housing Authority (Autorité du logement du district de Columbia, [CDHA]) indiquant que votre foyer n'a aucun revenu.

Cette page a été mise à jour pour la dernière fois en mai 2021.